

BASF victime en Wallonie :

A force de laisser dire « tout et n'importe quoi » nous méritons pleinement les qualificatifs dont ils nous affublent.

Dans son article du 23 juin rapportant la situation chez BASF à Feluy, Trends Tendence titre : « *BASF victime de la nouvelle réalité économique* » et commente « ... *Il faut dire que les difficultés s'amoncelaient dans le ciel de Feluy depuis le rachat des activités au groupe milanais Sisas en 2001. En dépit de euro 200 millions d'investissements et d'un budget de euro 60 millions dévolu à la maintenance du site, l'usine n'a jamais été rentableⁱⁱ* ».

Serait-ce que la Wallonie mérite l'image peut reluisante de mauvais élève du cours d'économie libérale que certains milieux politico-économiques entretiennent sur son compte ?

Serait-ce que BASF venue 'sauver' PANTOCHIM en 2001 doit aujourd'hui, après 'd'énormes sacrifices', jeter l'éponge face à l'inertie wallonne et un contexte international dont elle n'est pas responsable ?

Je n'ai personnellement aucune intention de revêtir le dossard 'crétin' (de l'allemand Kraidling) et je m'insurge contre la mauvaise foi, l'interprétation tendancieuse des faits et en particulier le cynisme de John Dejaeger, directeur du site anversoise de BASF Anvers (dont dépend Feluy), lorsqu'il propose de "déménager" une centaine de travailleurs wallons en Flandre.

Historique des faits

Au commencement, BASF avait un déficit technologique maléique. Elle utilisait un ancien procédé acétylène. Tout allait bien cependant jusqu'au jour où vint SISAS ...

Début 2001, FELUY occupe 400 personnes. Il s'agit d'un outil industriel très performant résultant d'un investissement total depuis 1988 de 600 millions d'eurosⁱⁱⁱ. La Région wallonne y a participé pour plus de 42 millions d'euros.

Il inclut un département recherche. L'usine en Hainaut bénéficie notamment de deux brevets de fabrication issus de la maison mère Italienne, atout majeur qui en font une entreprise plus compétitive que BASF sur ce créneau de marché.

Dans le but de prendre le contrôle de l'unité de fabrication d'anhydride maléique implantée sur le site pétrochimique de FELUY le numéro un mondial de la chimie entame sa stratégie sur le mode du dumping. Ensuite, il provoque des négociations sur le mode de la séduction en décembre 1999.

Invité par SISAS, BASF profite alors de sa position d'"audit" à l'intérieur même des murs de sa future victime. Elle évalue sa position face aux brevets qui ne font pas partie de l'actif belge et choisit sa tactique. Tout en affichant l'ouverture BASF entretient la guerre des prix. En novembre 2000 elle propose la joint-venture comme alternative moins coûteuse. Les 23 ou 24 mai elle signe des préliminaires. Le 2 janvier, assurée de l'affaiblissement visible de sa proie, BASF change de ton dans la négociation et révisé son offre jusqu'à provoquer la rupture.

Après une aventure médiatico-judiciaire de longue haleine, BASF a acquis PANTOCHIM et EURODIOL durant l'été 2001 pour 150 millions d'euros soit pour un quart de l'actif immobilisé.

Acclamée en sauveur BASF n'en a pas moins contribué à mettre l'entreprise sur la paille ainsi que les anciens propriétaires les Milanais de la SISAS.

Dans l'Echo du 5 janvier 2001 Hugo LEBLUD rapportait les propos de Daniel LEBRUN, un des quatre commissaires au sursis, selon lesquels BASF lui a confirmé « *sans réserve qu'elle était à la base des pertes de PANTOCHIM et EURODIOL par une politique de bradage des prix sur le marché* ».

Le 19 septembre 2000, le Courrier de l'Escaut en annonçant un concordat pour six mois s'exprimait déjà en ces termes « *... l'impitoyable guerre des prix, menée précisément par BASF dont la volonté était de couler le concurrent...* ».

A Milan le 12 janvier 2001, dans le bureau de Luciano FALCIOLA PDG de SISAS, celui-ci nous confie son projet de communiqué de presse : « *BASF terrorise les repreneurs potentiels à l'étranger ainsi que les créanciers de PANTOCHIM qui votent contre l'offre "scandaleuse" du chimiste allemand* »

La Commission européenne elle aussi en otage

Le 12 février 2001 BASF déclarait à la Commission son intention d'acquérir PANTOCHIM et EURODIOL.

Embarrassée, la Commission, chargée de prévenir les concentrations préjudiciables au marché, reconnaît notamment « *... en acquérant Eurodiol, BASF deviendrait propriétaire d'une technologie à faible coût et serait à même d'accroître considérablement ses capacités de production. Sur le marché du GBL^{iv}, BASF posséderait ainsi la totalité des capacités de production sur le marché européen, alors que ses deux plus gros concurrents sont installés aux États-Unis et que leurs exportations sont entravées par des droits de douane et des frais de transport élevés* »

Après l'achat de PANTOCHIM, le transfert de technologie et du savoir-faire wallon vers l'Allemagne.

Après la conclusion de l'achat de l'usine de Feluy, BASF comble son retard technologique en Allemagne dans la fabrication d'anhydride maléique à partir du butane et les travailleurs de

Feluy reçoivent leurs collègues allemands pour les mettre à niveau. « *Il y a eu un transfert progressif de la production du catalyseur VPO^v de Feluy vers l'Allemagne. Les premières années, des ingénieurs allemands sont venus pour "travailler" dans les différentes unités et ensuite ils ont été remplacés par des Anversois* ».

Dès la signature, dans une usine vide de brevet (ces derniers n'appartenaient pas encore à BASF !), le nouveau propriétaire, très sûr de lui, fait tourner l'outil à plein régime et se faisant, ... fait de la contrefaçon.

Mais le premier chimiste mondial ne craint pas la justice belge tel qu'en témoigne la récente mauvaise aventure de quelques agents de police judiciaire belges envoyés à Ludwigshafen en commission rogatoire par un juge d'instruction de Tournai et revenu bredouilles.

Les Chinois ont bon dos

Aujourd'hui BASF prétexte de la concurrence chinoise pour fermer FELUY après l'avoir acquis au quart de sa valeur comptable et dévitalisée de son savoir breveté et de son savoir-faire humain au profit de ses unités allemandes.

Avant même la prise de contrôle de FELUY BASF investissait dans une unité de production de 100.000 t/an de BDO^{vi} en Malaisie, une joint-venture avec PETRONAS (INFO CHIMIE MAGAZINE n° 423 novembre 2000) pour les besoins du marché asiatique.

Depuis, les investissements de BASF en Chine sont colossaux.

Selon XINHUANET (BEIJING, 29 mai) « *BASF est un des plus importants investisseurs dans l'industrie chimique chinoise. Cette compagnie recrute plus de 4 000 employés et gère 10 branches et 9 joint-ventures localisées respectivement à Shanghai, Nanjing, Guangzhou, Jilin et shenyang.*

BASF a établi son bureau à Hong Kong, Beijing, Shanghai, Guangzhou, Nanjing et Taipei en vue de suivre de près le marché local. En 2004, BASF a totalisé en Chine son volume de ventes estimé à plus de 1,9 milliard d'euros. »

Il circule peu d'information sur la production d'anhydride maléique (MAN) en Chine mais la MAN est un intermédiaire de synthèse du polyTHF.

Selon le communiqué de presse P-05-168 de BASF du 17 mars 2005 ; « *Après moins de deux ans de construction, BASF a démarré sa nouvelle unité de production de PolyTHF® (polytetrahydrofuran) sur le site de production intégrée le Shanghai Chemical Industrial Park (SCIP)* ...

Les équipements dans le Caojing représentent un nouveau pas pour atteindre l'objectif du Groupe BASF de réaliser 20 pour cent de ses ventes et bénéfices dans la chimie dans la région Asie Pacifique avant 2010, avec 70 pour cent venant de la production locale...

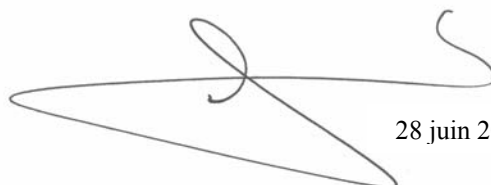
Une nouvelle technologie brevetée (!) pour la production du THF est utilisée pour la première fois par BASF dans le Caojing. Dans ce processus, le butane - obtenu de gaz naturel largement disponible ... »

Bref, de quoi BASF serait-elle victime ?

Les seules victimes aujourd'hui sont l'économie régionale wallonne dans son ensemble et en particulier les travailleurs de Feluy.

Il n'est pas dit qu'ils seront en plus victimes de la désinformation et d'une image autant préjudiciable qu'imméritée.

A défaut de rétablir la réalité des faits et la justesse de ton, la presse « belge » pourrait endosser un air de conjuré



28 juin 2005

Stéphane Delautre-Drouillon

Secretary-General

✉ Address for return mail:

rue de Pont, 33

B-7500 Tournai

☎ telephone: +32 (69) 89 14 18

☎ facsimile: +32 (69) 89 14 15

ⁱ Une certaine « mauvaise » presse

ⁱⁱ Selon certaines sources, le site de Feluy devait inclure dans son budget le remboursement en 5 ans de la somme versée pour le rachat du site.

ⁱⁱⁱ Extrait du rapport annuel 2001 de BASF (en):

« *In 2001, BASF strengthened the Chemicals segment's core product groups — butanediol and its derivatives, and phthalic anhydride — by acquiring the SISAS Group's chemical site in Feluy, Belgium. Through capital expenditures and acquisitions, the Chemicals segment's assets increased 14.5% in 2001 to € 4,847 million from € 4,232 million in 2000* ».

^{iv} Gamma-butyrolactone

^v Pyrophosphate de vanadyle

^{vi} Butanediol